



Votre AROPA est, et reste, apolitique. Mais l'actualité récente nous impose quelques réflexions. Vous avez sûrement rempli votre devoir électoral, et noté que nous avons élu un nouveau Président, dont le programme comporte un certain nombre de mesures qui nous concernent directement, nous ou notre Fédération Nationale.

Tout d'abord, son programme intègre le projet que la FNAROPA porte depuis de nombreuses années : **la Retraite Universelle**. Même si cela ne change rien pour les « déjà retraités » que nous sommes, l'équité et la solidarité intergénérationnelle s'en trouveront confortées, de même que le principe de la retraite par répartition. Il est cependant à prévoir que la mise en place demande un peu plus que le quinquennat qui commence... On nous parle de 10 ans, ce qui est cohérent par rapport aux pays qui ont déjà sauté le pas.

Il s'agit aussi de solidarité intergénérationnelle dans les **1,7 points de CSG** qui vont frapper les plus favorisés d'entre nous. Le but est en effet de financer par l'impôt le « chômage pour tous » (y compris pour certaines professions qui n'y avaient pas droit jusqu'à présent) et de permettre ainsi la disparition des cotisations salariales chômage sur le bulletin de paie des salariés, améliorant ainsi leur pouvoir d'achat. Mais, pour ceux d'entre nous qui seront touchés, ce sera une baisse de pouvoir d'achat ! Et elle ne sera sans doute pas forcément compensée par l'exonération de la taxe d'habitation qui est aussi annoncée....

Enfin, une dernière mesure dont nous pouvons espérer qu'elle aille dans le bon sens : améliorer notre pouvoir d'achat en diminuant nos dépenses de santé, ou en favorisant l'accès aux soins. Il est en effet prévu une amélioration des remboursements en chirurgie dentaire et en optique, deux secteurs qui pèsent lourd dans nos dépenses. Mais il nous faudra, là aussi, être vigilants : quel sera, par exemple, l'impact de cette mesure sur les tarifs des mutuelles ?

Le solde de ces mesures sera-t-il positif ou négatif ? Cela dépendra bien sûr des cas de figure. Mais vous pouvez être certains que votre AROPA, à travers sa Fédération Nationale, continuera de défendre vos intérêts et de vous informer sur l'application de ces nouvelles dispositions quand le moment sera venu.

Albert Giraud

Bon à savoir...

FISCALITÉ 2017

Les seuils d'exonération et de réduction de la CSG ont été augmentés. Sont exonérés de CSG, ceux dont le revenu fiscal de référence est inférieur ou égal à 10.996€ pour une part (16.868€ pour deux parts). Se voient appliquer un taux réduit de CSG ceux dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 14.373€ ou 22.051€ pour 2 parts.

Baisse d'impôt sur le revenu si le revenu fiscal de référence 2016 est inférieur à 20.500€ (1 part) ou 41.000€ (2 parts).

La réduction d'impôt découlant de l'emploi d'un salarié à domicile ou du recours de services à la personne est transformée en crédit d'impôt (ce qui permet aux retraités non imposables de bénéficier effectivement de ces mesures).

SANTÉ :

Tiers payant généralisé. Depuis le 1^{er} janvier 2017 il s'applique aux personnes souffrant d'une Affection de Longue Durée. La généralisation à tous les assurés est prévue pour le 30 novembre 2017.

SOMMAIRE

Page 1 Edito, Bon à savoir

Page 2 : Voyage du septembre,

Page 3 : Voyage du 18 mai

Page 4 : AGIRC ARRCO, formation conduite, TOHAPI, Cartes Butterfly

VOYAGE du 14 septembre à St Emilion et Domaine de MALAGAR

PROGRAMME DE LA MATINÉE

Nous allons visiter un site millénaire classé au **patrimoine mondial de l'UNESCO** au titre des paysages culturels: la cité médiévale de **Saint Emilion**. Ceinte de ses remparts et trônant au milieu de ses célèbres vignobles, c'est l'une des plus belles cités d'Aquitaine.

Une ville de pierre dorée, de placettes et de venelles, entourée d'un paysage de vignes remarquablement préservé et célèbre pour ses grands crus.

Une guide de l'office de tourisme nous assurera une visite commentée de la ville et de ses principaux monuments : l'église collégiale, les monuments souterrains, l'Hermitage, les Catacombes, la Chapelle et l'église monolithe la plus vaste de France.



A l'issue des visites, un temps libre vous permettra de déguster (avec modération) ou d'acheter pour un usage ultérieur les spécialités locales.

Repas dans un restaurant des environs.

A NOTER IMPÉRATIVEMENT DANS VOS AGENDAS : LE 17 OCTOBRE 2017 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AROPA.

L'AROPA 16 fêtera ses 30 ans. Nous comptons sur vous tous.

PROGRAMME DE L'APRÈS MIDI

Il sera consacré à la visite du **domaine de Malagar**. Situé sur la commune de Saint MAIXANT, (pas celle des Deux-Sèvres) aux confins de plusieurs régions touristiques et viticoles prestigieuses, Malagar domine la vallée de la Garonne. C'est en 1843, lorsque Jean MAURIAC, arrière grand-père de l'écrivain, s'en porte acquéreur, que Malagar prend l'aspect que l'on lui connaît aujourd'hui:



une maison de maître enserrée par deux chais, un bâtiment de ferme prolongé par deux auvents, un parc de quatre hectares et un vignoble de quatorze hectares.

Nous bénéficierons d'une visite guidée de la maison, de l'ancien chais transformé en salle d'exposition et du parc.

En fin d'après midi nous prendrons le chemin de la Charente pour une arrivée annoncée vers 19h30.

CONSIGNES PRATIQUES

Prix de la journée : 60€ par personne à adresser à Mme Machenaud à l'aide du bulletin réponse ci-joint.

Merci de répondre rapidement. Les chèques ne sont encaissés qu'au moment du départ donc on peut facilement gérer une annulation pour imprévu majeur.

Heures de départ : merci de respecter l'horaire à savoir 7 h 30 au parking De Maillard et 8 heures Barbezieux pour ceux qui auront signalé un départ de ce point là.

Retour sur le voyage du 18 mai

LA SORTIE DU 18 MAI FUT UN VOYAGE ENTRE LE SPIRITUEL ET LE SPIRITUEUX, TRÈS ARROSÉ !!

Nous avons commencé par la visite du GAEC des Sazaris à Fléac où la famille Dumergue nous a expliqué chaleureusement les secrets de la distillation et fait déguster son pineau. Ensuite nous avons pris la route de St Simon où nous avons embarqué sur une gabarre, beau mais que d'eau!!!

Est arrivée l'heure du déjeuner, un peu de chaleur, ouf! car nous commençons à avoir froid. Le repas du Karina aux Métairies, cuisiné par une Anglaise fut simple mais correct.

A 14h, nous étions attendus chez Courvoisier à Jarnac. Nous avons appris qu'un frère du fondateur avait servi dans l'armée de Napoléon et l'idée leur était venue d'utiliser l'image de ce grand personnage pour leurs affaires. Napoléon Bonaparte appréciait ce breuvage et lors de son exil à Ste Hélène il



en avait fait suivre quelques barriques. Napoléon III en raffolait et en imposait à ses troupes quotidiennement. Cette visite s'est terminée par une dégustation.

Vite, nous avons quitté Jarnac pour Bassac. Là, la guide nous a expliqué que l'histoire de cette abbaye avait commencé par la volonté du seigneur de Jarnac, Gardrad le Riche. Ce sont des moines bénédictins qui en furent les premiers occupants. De nos jours l'abbaye de Bassac est gérée par le Diocèse d'Angoulême. La journée n'était pas finie, il nous restait à visiter le musée de St Simon. Mr Delage, le maire, homme passionné et passionnant, nous raconta l'histoire de ce village gabarrier et ne voulait plus nous laisser partir.

Il était 18h et quand nous sommes remontés dans le bus, la pluie commençait juste à s'arrêter mais elle ne nous avait pas quittés de la journée !!!!!

L'EXPÉDITION DU 18 MAI ÉTAIT FINIE, VIVE LA PROCHAINE! (SOUS LE SOLEIL).

Assemblée générale de la Fédération Nationale

L'assemblée Générale statutaire a permis de prendre connaissance du rapport d'activité, du rapport moral, des comptes de résultat et de bilan pour aboutir aux votes des résolutions. Notons l'élection de nouveaux administrateurs: Marc BAUDOT (Grand Est), Alain CARETTE (IDF), Jacques DEBROYE (Grand Est), Michel EBERLE (Nord-Picardie), Gérard CIACOMETTI (Bourgogne-Franche-Comté), Michel PEDELOUP(Aquitaine) ,Guy CHALMIN (ACDR-CA).

Notons aussi la baisse de la cotisation à la FNAROPA à 5 € contre 5,50 € précédemment. Conformément au souhait du CA l'assemblée a permis un large temps de débat.

La préoccupation de l'évolution de notre modèle social a été, période électorale y incitant, au cœur des questionnements.

L'intervention de Pierre ERBS, Président de la CFR, a été l'occasion de rappeler les demandes

faites auprès des candidats concernant la réforme des retraites, l'accès aux soins, les dispositions pour mieux gérer la perte d'autonomie et la représentativité de la CFR.

L'assemblée a ensuite écouté Jean-Louis LHERITIER, Directeur Adjoint de la Direction de la Recherche, des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques du Ministère des Affaires Sociales développer le sujet : « l'état de santé des français »

Enfin il a été procédé à la signature de la convention entre la CCMSA et la FNAROPA actant le partenariat sur le thème du « Bien Vieillir ». Michel Brault, Directeur Général de la CCMSA nous a ensuite fait part de l'actualité de la MSA. L'assemblée a aussi été informée de la désignation au CA de la FNAR de Philippe BARBIER et Yves HUMEZ (nommé Vice-président).

AGIRC ARRCO

DES RÉSULTATS, EN LÉGÈRE AMÉLIORATION, CONFORMES AUX OBJECTIFS FIXÉS PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX.

Les régimes Agirc et Arrco enregistrent un **déficit global de 2,24 milliards d'euros en 2016** contre - 3 milliards en 2015. Ces résultats, en légère amélioration, sont conformes aux objectifs fixés par les partenaires sociaux. Ils restent déficitaires et justifient la poursuite des efforts entrepris.

En ce qui concerne le **déficit technique des régimes**, c'est-à-dire la différence entre les ressources et les charges - hors produits financiers générés par le placement des réserves - l'Agirc et l'Arrco présentent en 2016 un résultat en déficit **de 4,3 milliards d'euros**.

Les ressources générées, pour l'essentiel, par les cotisations versées par les entreprises s'élèvent à près de 60 milliards d'euros, en augmentation de 3,1% par rapport à 2015. Ce taux, à première vue important, est pour 1,4% dû à des régularisations sur exercices antérieurs. En réalité, **la masse salariale a progressé de 2,3%**.

Les charges des régimes, constituées des allocations versées aux retraités, représentent 73,4 milliards d'euros, en **hausse de 2,8 %** par rapport à 2015. La gestion des réserves a permis de dégager des produits financiers de l'ordre de 2 milliards d'euros qui viennent réduire le déficit du régime.

Au final, le résultat global des régimes Agirc et Arrco enregistre un déficit en diminution d'un peu plus de 700 millions d'euros par rapport à l'an passé.

Une partie des inconnues politiques étant maintenant levées espérons que les discussions sur le retour à l'équilibre à moyen terme reprendront rapidement.

Retour sur l'annulation de la journée du 14 mars

En fait, seulement 20 inscrits dont seulement 7 adhérents, hors administrateurs et leur conjoint(e). Pour 20 participants, le coût s'établissait à 50,75 € par personne pour une contribution de 15 €. Il n'aurait pas été raisonnable de persister dans ce projet.

Pourquoi les inscriptions ont-elles été aussi peu nombreuses malgré le plébiscite de ce sujet lors de l'AG de 2015 ? Il est probable que la perspective de l'épreuve de conduite soit la cause de cette désaffection. Nous n'avons sans doute pas assez communiqué.

Il est à signaler que l'ASEPT pourrait organiser une session appelée « Santé vous bien au volant » sous forme de 3 x 2 heures pour 20 €. Nous contacter si vous êtes intéressés.

Séjours TOHAPI

Rappel de la procédure: Dès le choix des campings, l'adhérent entre en contact avec Solange Dussubieux qui lui adresse un bordereau de réservation. L'adhérent remplit ce bordereau avec 3 campings possibles (au cas où le camping choisi ne serait pas disponible), indique les dates et retourne à Solange Dussubieux le bordereau accompagné de son chèque de 170 € / semaine. Solange Dussubieux fait la réservation en ligne et retourne à l'adhérent le bordereau de réservation et le bulletin d'échange que l'adhérent remettra au camping lors de la prise de possession de la location.

CARTES BUTTERFLY

Les adhérents qui en ont demandé le renouvellement lors du paiement de la cotisation 2017 recevront leur carte prochainement. La validité de la nouvelle carte ira de Juin 2017 à Juin 2018.

Lettre d'information aux adhérents AROPA 16
Président : JM Guilloton, 4 rue Boursac
16130 ARS Tél: 05.45.82.03.64
Réalisation : A LANDEZ, 18 rue des gears
16400 PUYMOYEN Tél : 06 52 38 29 16